

Département du CALVADOS  
 Arrondissement de CAEN  
 Canton CAEN 1  
 Commune de Verson (14790)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<b>DATE DE CONVOCATION</b> 08/11/2022	L'an deux mille vingt deux Le 14 novembre à 20 h 00
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> 08/11/2022	Les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Nathalie DONATIN, Maire.
<b>ENVOI EN PRÉFECTURE</b> 21 NOV. 2022	<u>Etaient présents</u> : Mme Nathalie Donatin, Maire. Mmes Brioul, Delbecque, Lanfranc de Panthou, Perrier, MM Deau, Gué, Joubin, Le Bourgeois, Adjoints. Mmes Grenèche, Héroult, Letourneur, Le Déroff, Roux, Vandercamère-Desmortreux, MM. Courteille, Deloget, Fouchet, Grelier, Monsimier, Pignorel, Le Rétif, Simon, Stoffel, Conseillers.
<b><u>NOMBRE DE MEMBRES</u></b>	
EN EXERCICE : 27	<u>Absents excusés</u> :
PRÉSENTS : 24	M. Péru a donné pouvoir à M. Joubin M. Bouchard a donné pouvoir à M. Le Rétif
VOTANTS : 26	Mme Quesnel
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Alain Courteille

### OBJET : REVISION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION URBANISME

Suite à la démission du conseiller municipal Alexis LEFEVRE qui siégeait à la commission « urbanisme », il convient de désigner un nouveau membre dans cette commission, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT.

Pour rappel, les membres suivants ont été désignés lors du conseil municipal du 18 octobre 2021 :

- Nathalie DONATIN
- Francis DEAU
- Claude LE BOURGEOIS
- Philippe PÉRU
- Lydie VANDERCAMERE-DESMORTREUX
- Alexis LEFEVRE
- Jean-François GRELIER
- Janine LETOURNEUR
- 

Monsieur COURTEILLE est candidat pour remplacer Monsieur LEFEVRE.

Le conseil municipal s'accorde pour procéder au vote à main levée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal désigne au sein de la commission « urbanisme », les 8 membres suivants :

- Nathalie DONATIN
- Francis DEAU
- Claude LE BOURGEOIS
- Philippe PÉRU
- Lydie VANDERCAMERE-DESMORTREUX
- Alain COURTEILLE

- Jean-François GRELIER
- Janine LETOURNEUR
- 

Et autorise Madame la Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Maire,

  
Nathalie DONATIN



PREFECTURE DU CALVADOS  
22 NOV. 2022  
COURRIER